

DÉLIBÉRATION n° 2025/053

L'an deux mille vingt-cinq et le 08 avril 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 26 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Sylvie BARBOTEAU, Joël MANO, Philippe LACOSTE, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES, Rony BARTHE et Philippe RAISON.

Procurations : Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON

Absents : Cindy SIBE, Isabelle ORTE, Frédéric SIBOUT et Sandrine DURAN

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Affaires Générales - Financement de l'espace France Services à Lannemezan

Dans le cadre de notre engagement à améliorer l'accès aux services publics pour tous les Lannemezanais, nous proposons la création d'un espace France Services plus convivial, plus fonctionnel et plus grand pouvant accueillir tous les partenaires et usagers dans de meilleures conditions.

Ce projet vise à offrir un guichet unique pour de nombreuses démarches administratives, simplifiant ainsi la vie de nos concitoyens.

Pour concrétiser cette initiative, il est nécessaire d'acquérir ou de louer un local adapté, de procéder à des travaux d'aménagement et d'acquérir le mobilier nécessaire.

L'objectif est d'engager le financement de ce projet, en détaillant les options suivantes :

- Coût des travaux : 46 155 € (placo, électricité, chauffage, plomberie)
- Achat de mobilier : 20 000 €
- loyer à 350€/mois

et de solliciter des subventions auprès de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de répondre à l'appel à candidature de la Caisse des Dépôts - lieux innovants/lieux accueillants.

Il est nécessaire d'entreprendre les démarches nécessaires, notamment le dépôt des demandes de subventions et la signature des documents afférents.

- La création de cet espace France Services représente un investissement important pour l'avenir de notre commune.

- Elle permettra de renforcer le lien entre les citoyens et les services publics, et de lutter contre la fracture numérique.
- L'obtention de subventions est essentielle pour alléger la charge financière de ce projet pour la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

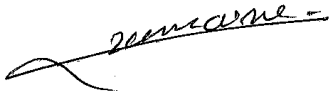
ACTE

- le financement prévisionnel du projet

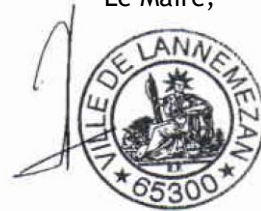
AUTORISE

- Monsieur le Maire à solliciter les subventions et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 14 avril 2025